

Association du cycle d'orientation de la _____
_____ Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Budget 2024

A l'attention des communes membres
de l'Association



Gibloux
cycle d'orientation

CO
de
Marly



CO
de
Pérolles


CO Sarine Ouest



Avry-sur-Matran, le 13 octobre 2023

Budget 2024

TABLE DES MATIÈRES

Compte de résultats	1 - 15
Commentaires du compte de résultats	1 - 5
Comptes de résultats de l'Association	6 - 7
Détail du compte de résultats pour le CO du Gibloux	8 - 9
Détail du compte de résultats pour le CO de Marly	10 - 11
Détail du compte de résultats pour le CO de Pérolles	12 - 13
Détail du compte de résultats pour le CO de Sarine Ouest	14 - 15
Compte des investissements	16 - 21
Commentaires des investissements	16 - 20
Compte des investissements	21
Tableau de répartition de l'excédent de charges par commune	22
Calcul et répartition du préciput entre les communes	23
Tableaux des effectifs scolaires à la rentrée 2023 et 2024	24 - 25

Budget 2024

Commentaires du compte de résultats

■ Préambule

Selon les principes budgétaires en vigueur, le budget 2024 que nous vous soumettons prend en considération tous les revenus et charges prévisibles et portés à notre connaissance lors de l'élaboration de celui-ci.

Le budget du compte de résultats 2024 s'élève à un montant total à la charge des communes de Fr. 32'540'900, ce qui représente une différence de + Fr. 685'400 ou + 2.2% par rapport au budget 2023 (Fr. 31'855'500).

■ Commentaires généraux

Les principaux écarts à relever par rapport au budget 2024 sont les suivants :

Charges :

- + Fr. 557'300 (+ 4.1%) : Salaires des enseignants, surveillances et classes relais
- + Fr. 200'000 (+ 2.4%) : Participation aux frais des CO facturée par la Ville de Fribourg
- + Fr. 90'000 (+ 21.4%) : Charges d'intérêts
- + Fr. 71'400 (+ 11.9%) : Energies (chauffage et électricité)

Revenus :

- + Fr. 224'400 (+ 23.0%) : Participation aux frais du CO de Pérolles facturée à la Ville de Fribourg
- + Fr. 127'500 (+ 100.0%) : Prélèvement réserve retraitement (patrimoine administratif)

📄 Enseignement et formation

Rémunération du personnel enseignant

La masse salariale des enseignants des quatre écoles de l'Association, partagée à parts égales entre l'Etat et les communes, est de manière générale influencée par l'automatisme de l'octroi d'un palier annuel, par les mesures de renchérissement, par la variation du nombre d'élèves ainsi que par les hypothèses d'ouverture et de fermeture de classes (hypothèses retenues pour la rentrée 2024 pesant pour 40% dans le budget 2024 : - 1.5 classes au CO du Gibloux [22.5], - 1 classe au CO de Pérolles [27], statu quo pour le CO de Marly [28] et le CO de Sarine Ouest [33]).

Conformément à l'art. 67 de la loi scolaire, les frais de traitement du personnel socio-éducatif et les charges y relatives sont désormais supportés intégralement à 50% par l'Etat et à 50% par les communes.

Médecine scolaire

Depuis l'année scolaire 2021-2022, l'organisation effectivement mise en place à l'échelle de l'ensemble des écoles du CO du cercle scolaire de la Sarine et du Haut-Lac français repose sur un principe de permanence d'infirmière selon la grandeur du CO qui représente un EPT total de 150% auquel il convient de rajouter le soutien du médecin du Service médical des écoles de la Ville, à hauteur de 20%.

Dans l'attente de la nouvelle organisation à planifier par le Service du Médecin Cantonal (SMC), l'hypothèse budgétaire 2024 tient compte d'un maintien du dispositif en œuvre à l'échelle du cercle scolaire du CO (Ecole du CO de la Ville et de l'Association. Le coût de la médecine scolaire se monte à Fr. 197'400, dont Fr. 137'400 pour les écoles de l'Association et Fr. 60'000 pour nos élèves scolarisés dans les écoles de la Ville (montant compris dans la facture de l'écolage).

Surveillances piscine

Les surveillances pour les cours de piscine n'ont pas un caractère obligatoire, mais se trouvent être dans un « vide juridique ». En effet, le sujet a été longuement discuté avec les directions d'école pour lesquelles la sécurité d'une part et la qualité de l'enseignement d'autre part devraient être reconsidérées au même titre que des branches comme les activités créatrices ou l'économie familiale, dont le nombre d'élèves maximum

par enseignant est réglementé. Le dossier est actuellement dans les mains de la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC).

Dans l'attente d'une prise de position officielle, le budget 2024, comme le budget 2023, tient compte sous la nature « 360 » de frais de surveillance durant les heures de piscine pour les 4 écoles (Fr. 34'100). A noter que les CO du Gibloux et de Sarine Ouest continuent de bénéficier d'un dédoublement de classes (3 enseignants de sport pour 2 classes, payés au tarif « enseignant ») en lieu et place d'une simple surveillance donnée par un.e étudiant.e en sport, par exemple, beaucoup moins coûteuse. Le Comité de direction a décidé de maintenir cette différence de traitement à l'occasion de la lecture du plan financier 2024-2028, au printemps 2023, jugeant un changement de pratique non opportun au vu d'une modification prochaine de la réglementation cantonale en vigueur.

Subvention d'exploitation cantines scolaires

Pour le budget 2024, la participation de l'Association, qui inclut les frais d'honoraires du mandataire ainsi que les frais effectifs d'exploitation des trois cantines scolaires (le CO de Péroilles n'en a pas), se monte à Fr. 98'400 (soit Fr. 3.- par repas) contre Fr. 112'800 au budget 2023 (- Fr. 14'400 ou - 12.8%). Cette subvention qui dépend significativement de la fréquentation effective des restaurants et du renchérissement des coûts d'approvisionnement des matières est prise en compte dans les écoles sous la nature « 363 ».

Participation de l'Etat aux frais de photocopies

Le forfait initialement fixé à Fr. 10.- par élève est passé à Fr. 20.- par élève.

Ecolage et autres frais refacturés

Ville de Fribourg

L'estimation de la « facture » de la Ville de Fribourg, d'un montant de Fr. 8'550'000, est supérieure de Fr. 200'000 ou + 2.4% par rapport au budget 2023. A cela s'ajoutent les frais de transport pour un montant de Fr. 570'000 (+ Fr. 10'000), soit un total de charges de Fr. 9'120'000 (+ Fr. 210'000). A noter enfin que 963 élèves de l'Association étaient scolarisés au sein des écoles du CO de la Ville à la rentrée scolaire 2023 et que 985 élèves sont attendus à la rentrée 2024.

S'agissant des élèves de la Ville scolarisés au CO de Péroilles, la participation perçue auprès de la Ville de Fribourg est estimée à Fr. 1'199'400, soit + Fr. 224'400 ou + 23.0% par rapport au budget 2023. Cet écart s'explique notamment par la croissance de la masse salariale des enseignants et des charges d'énergies.

Autres écoles du CO

Cette rubrique concerne les éventuels élèves domiciliés dans le périmètre des communes de l'Association et scolarisés au sein d'une école du CO autre que celles de

l'Association et de la Ville de Fribourg (programme Sports-Arts-Formation, raison de langue, autres). Une hypothèse de Fr. 15'000 a été retenue pour le budget 2024 (statu quo).

Orientation professionnelle

Le budget 2024 des quatre centres d'orientation présente un total des charges de Fr. 134'560, soit Fr. 19'450 de plus que le budget 2023 ou + 16.9%, qui s'explique principalement par la prise en compte de l'amortissement annuel de Fr. 14'000 relatif à la mise en œuvre du concept 4.0 pour les centres du Gibloux et de Sarine Ouest en 2023. S'agissant des revenus, la participation de la Ville de Fribourg pour les élèves scolarisés à l'école du CO de Péroilles se monte à Fr. 5'300 (+ Fr. 700). Il en résulte un excédent de charges de Fr. 134'560, soit Fr. 18'750 de plus que le budget 2023 ou + 17%.

Personnel de l'Association

Rémunération

A défaut d'un propre règlement du personnel, c'est la loi et le règlement du personnel de l'Etat qui s'appliquent à l'ensemble du personnel de l'Association.

La masse salariale, comprenant les traitements du personnel administratif, de conciergerie et du service informatique, est de manière générale influencée par la croissance liée à l'automatisme de l'octroi d'un palier annuel, par les mesures de renchérissement ainsi que par la variation des salaires des apprenti-e-s « agent-e d'exploitation » et « employé-e de commerce ».

Pour ce qui est du renchérissement des échelles de traitements du personnel de l'Etat basées sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC), le budget 2024 intègre une hypothèse de revalorisation des salaires de 2.0% pour le personnel de l'Association.

S'agissant des tâches d'intendance, le Comité de direction étudiera à court terme la possibilité d'une réorganisation de la pratique au sein des écoles de l'Association. Dans l'attente, le budget 2024 totalise 12.58 équivalents plein temps (EPT) dans le domaine des infrastructures et comprend 1.2 EPT de « main-d'œuvre externe », en qualité de personnel auxiliaire.

Aperçu des postes de travail
 en équivalents plein-temps (EPT)

	ASSO	COGI	COMA	COPE	COSO	Total	Ecart
Administration	2.30	0.95	1.10	1.15	1.10	6.60	-
Comptabilité	0.60	-	-	-	-	0.60	-
Infrastructures	1.50	2.30	2.85	3.05	2.88	12.58	+0.70-
Informatique	2.50	-	-	-	-	2.50	-0.40-
Apprenti-e-s	1.00*	2.00	2.00	2.00	2.00	9.00	-
Orientation	0.80	-	-	-	-	0.80	-
Mandat(s)	-0.70	-	-	-	-	-0.70	-0.70
au 1.1.2024	8.00	5.25	5.95	6.20	5.98	31.38	-0.40
au 1.1.2023	8.40	5.25	5.95	6.20	5.98	31.78	-

*une apprentie médiaticienne (réseau d'entreprises Ref-flex)

■ Autorités et commissions / administration générale

Les charges relatives aux autorités et commissions sont devisées à Fr. 88'700 (- Fr. 6'300 ou - 6.6%).

S'agissant de l'administration générale, les charges se montent à Fr. 763'094 (+ 86'234 ou + 12.7%) et les revenus à Fr. 1'000 (statu quo). Les charges accusent une augmentation en raison des intérêts relatifs à l'échéancier de paiements de l'étude de projet pour la construction du CO de Givisiez ainsi qu'en raison du paiement des terrains qui interviendra dès l'octroi des différents permis (PAD et CO).

■ Frais financiers

Amortissements

Les amortissements du patrimoine administratif représentent, pour le budget 2024, une charge de Fr. 3'365'000 (+ Fr. 39'050 ou + 1.2% par rapport au budget 2023) et les amortissements des subventions d'investissements un revenu de Fr. 900'700 (pas de changement par rapport au budget 2023).

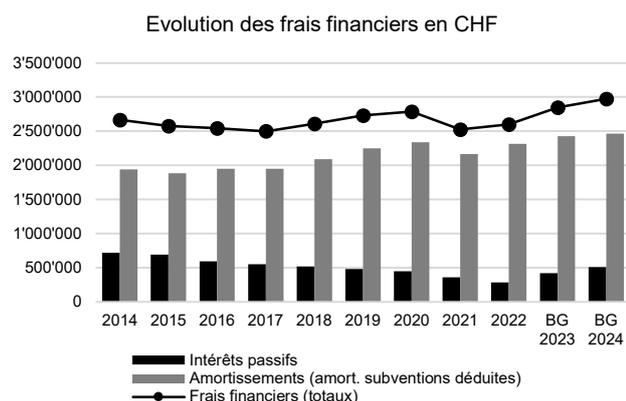
La réserve de retraitement de Fr. 1'277'220, résultant de la réévaluation du patrimoine au passage à MCH2, sera dissoute d'un dixième conformément à ce qui a été prévu (dissolution linéaire durant 10 ans), ce qui influencera positivement l'exercice 2024.

A noter que les principes de calcul des amortissements sont décrits, ci-après, dans le préambule des commentaires relatifs aux investissements.

Intérêts

La charge d'intérêts (engagements financiers et courants) se monte à Fr. 510'000 au budget 2024, soit Fr. 90'000 de plus que le budget 2023. Cette hausse s'explique par l'ampleur des objets figurant au planning des investissements 2024 ainsi que par la prise en compte d'un renchérissement du coût des emprunts.

Le total des emprunts au 1^{er} janvier 2024 sera de Fr. 41'170'000 (inclus prêt CPPEF à un taux de 0%) pour un taux d'intérêts moyen de 1.5%. Les nouveaux emprunts ou renouvellements devant être contractés durant l'année 2024 sont estimés à 17.7 millions de francs.



■ Infrastructures

Energies

Le budget 2024 intègre le coût du renchérissement du marché de l'énergie, ceci malgré de nombreux efforts consentis, en collaboration avec la Fondation énergie Fribourg (féF), en termes d'optimisation des installations et des pratiques.

Les coûts de **chauffage** accusent, une hausse moyenne par rapport au budget 2023, de Fr. 10'000 (+ 10 à 20%) par école pour les CO du Gibloux, de Pérolles et de Sarine Ouest. S'agissant de CO de Marly, le budget 2024 intègre le coût de la nouvelle production de chaleur ainsi que de la nouvelle organisation qui y est liée, à savoir la fin de la production de la chaleur pour le site de l'école primaire de Marly Grand-Pré, respectivement de la refacturation qui en découlait. Pour mémoire, un crédit d'investissement a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2022 afin de mettre hors service l'installation de production de chaleur existante (mazout) du CO de Marly et engager les travaux nécessaires au raccordement du chauffage à distance (CAD). La nouvelle installation a été mise en service en octobre 2023 et son coût de fonctionnement se base uniquement sur la chaleur fournie (par variable correspondant à l'énergie consommée en kWh), sans prime de puissance (part fixe correspondant à l'utilisation du réseau et déterminée sur la puissance du raccordement en kW) qui sera payée par anticipation sur 20 ans.

L'augmentation de l'**électricité** avait pu être contenue en 2023 grâce au contrat « Optimo Balance », selon lequel le coût de l'électricité consommée en 2023 était basé sur 10 tranches d'achats réalisées durant les années 2021 à 2022, lissant ainsi les effets de hausses successives enregistrées depuis la fin d'année 2021. Pour 2024, cet effet de lissage n'est plus qu'un souvenir lointain, au vu de l'évolution du prix moyen du kilowattheure, ci-dessous. Globalement pour les quatre écoles, l'impact sur le budget 2024 représente une charge supplémentaire de Fr. 126'000 ou + 60% par rapport au budget 2023.

Année	Achat (10 tranches)	Prix moyen Ct/kWh/HT*	Ecart
2022	2020-2021	6.79	-
2023	2021-2022	11.66	+ 71.7%
2024	2022-2023	25.92	+ 122.3%

*tarif sans la distribution et les taxes (+ ~ 15 ct/kWh/HT)

A noter que des mesures concrètes d'économie ont été mises en œuvre en 2023 par le remplacement d'anciens luminaires classiques par du LED, démarche qui se poursuivra en 2024 (cf. crédit d'investissement y relatif). Enfin, les contrats d'optimisation, conclus avec la féF, seront tous arrivés à échéance au 31 décembre 2023 (c'était déjà le cas pour le CO de Pérolles et de Sarine Ouest). Ainsi, dès 2024, il n'y aura plus de rémunération (négawattheures) à reverser sur les économies réalisées.

Location d'infrastructures sportives (piscine)

Le budget 2024 intègre une légère hausse du nombre de classes de 9H du CO du Gibloux et de Sarine Ouest qui se rendent à la piscine de Cottens.

S'agissant des classes de 9H et 10H du CO de Marly et de Pérolles, qui se rendent pour leur part à la piscine de Marly, le budget 2024 a pris en considération une légère baisse de classes de Marly, compenser par une légère augmentation à Pérolles. Par ailleurs, une hypothèse de renchérissement de + 5% du tarif de location a également été prise en compte à partir du 1^{er} janvier 2024, conformément à la convention signée avec Marly Piscine SA selon laquelle le tarif est indexé sur la base de l'IPC.

A noter que les coûts de location sont imputés sous la nature « 316 » et les coûts des transports spéciaux (uniquement pour les CO du Gibloux et Sarine Ouest, pour les CO de Marly et Pérolles le coût des transports est couvert au travers de l'abonnement Frimobil des élèves) sous la nature « 313 ».

Budget résumé pour le domaine infrastructures

	Budget 2024		Ecart BG 2024 vs 2023	
	kCHF	%	kCHF	%
Charges				
Frais financiers	3'128.9	48%	+ 20.8	+ 0.7%
Charges de personnel	1'336.8	21%	+ 14.9	+ 1.1%
Eau, électricité et chauffage	711.0	11%	+ 69.9	+ 10.9%
Entretien des bâtiments et du mobilier	657.4	10%	+ 13.5	+ 2.1%
Produits de conciergerie, mobilier, assurances et divers	292.4	5%	- 3.1	- 1.0%
Frais d'utilisation d'infrastructures	368.2	6%	+ 19.8	+ 5.7%
Total des charges	6'494.7		+ 135.8	+ 2.1%

Revenus

Amortissements des subventions d'investissements	900.7	78%	-	-
Prélèvement réserve retraitement	127.5	11%	+ 127.5	-
Revenus locatifs	115.4	10%	+ 10.5	+ 10.0%
Participations des communes sièges (chauffage, bibliothèque régionale, abris PC)	10.6	1%	- 75.5	- 87.7%
Imputation interne - locaux Association	7.2	1%	-	-
Total des revenus	1'161.4		+ 62.5	+ 5.7%

Informatique

Les charges informatiques sont imputées sous un centre de coûts auxiliaire. Ce dernier prend en compte l'ensemble des coûts informatiques (salaires, télécommunications, matériel et entretien) ainsi que les charges financières, les leasings des photocopieurs et les primes d'assurance électronique. Le cumul des charges informatiques est imputé de manière forfaitaire pour la part de l'Association et des centres

d'orientation et à l'aide d'une clé de répartition pour la part revenant aux écoles (50% à parts égales entre les écoles sur l'ensemble des charges et 50% selon le nombre de classes, à l'exception des charges d'intérêts réparties sur la moyenne des actifs immobilisés, et les amortissements selon le registre des immobilisations).

Ainsi selon ce mécanisme de répartition, la baisse des charges de fonctionnement profite aux quatre écoles. S'agissant des frais financiers, ceux-ci sont influencés par les charges d'amortissement : pour le CO du Gibloux, en raison du renouvellement des portables des enseignants en 2023 ; pour le CO de Pérolles, en raison de l'amortissement effectif des écrans interactifs ainsi que du renouvellement d'ordinateurs fixes d'une salle d'informatique en 2023.

Charges de personnel

Dans l'attente des modalités de mise en œuvre du concept cantonal EdNum, les écoles pourront compter sur une équipe en charge du support informatique, composée de trois collaborateurs totalisant 2.5 EPT. Le budget 2024 intègre en outre une « enveloppe » d'honoraires de Fr. 30'000 permettant de répondre aux besoins complémentaires de support, qui seront « monitorés » par le chef informatique, ainsi qu'aux suppléances au sein de l'équipe.

Téléphonie et internet

Certains coûts de maintenance ont pu être optimisés à la suite du passage à la téléphonie IP, de même qu'à la suite du changement de fournisseur pour l'accès internet, mis en œuvre en 2023. Dans ce cadre-là, le budget 2023 tenait compte d'une réserve pour les imprévus.

Budget résumé pour le domaine informatique

	Budget 2024		Ecart BG 2024 vs 2023	
	kCHF	%	kCHF	%
Charges				
Charges de personnel	396.9	35%	- 28.0	- 6.6%
Frais financiers	491.4	44%	+ 27.7	+ 6.0%
Matériel informatique et licences	84.7	8%	- 4.3	- 4.8%
Télécommunications, honoraires, hébergement, assurances et divers	75.5	7%	- 17.6	- 18.9%
Leasings des photocopieurs	43.5	4%	- 1.5	- 3.3%
Entretien du matériel informatique	30.0	3%	+ 1.0	+ 3.4%
Total des charges	1'122.0		- 22.7	- 2.0%

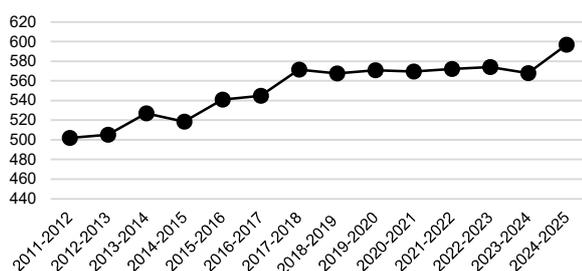
Transports

La charge relative à l'octroi, aux élèves des communes de l'Association fréquentant le CO, d'un SwissPass (périmètre de validité : Association + Ville de Fribourg) se monte à Fr. 1'789'140, soit + Fr. 16'140 ou + 0.9% par rapport au budget 2023, ce montant inclut également les transports scolaires nécessaires pour une partie des élèves du CO de Marly et de Sarine Ouest.

A noter que le prix moyen de l'abonnement se monte à Fr. 568 par élève pour l'année scolaire 2023-2024 et est estimé Fr. 597 pour 2024-2025 en raison d'une augmentation des tarifs de la communauté Frimobil (tarifs inchangés depuis 2016).

S'agissant des transports spéciaux, ils se montent à Fr. 55'500, soit + Fr. 8'600 ou + 18.3% par rapport au budget 2023 et concernent les courses spéciales vers la piscine de Cottens pour le CO du Gibloux et de Sarine Ouest. L'augmentation s'explique par une augmentation des tarifs ainsi que par une course supplémentaire pour le CO de Sarine Ouest.

Evolution du coût de l'abonnement en CHF



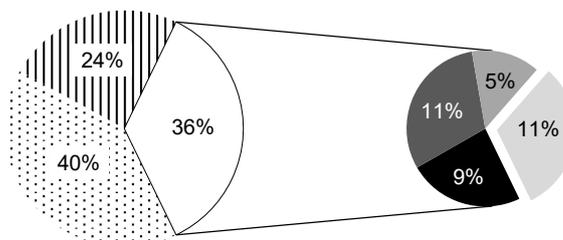
Conclusion et recommandation

Résumé des principaux postes budgétaires

Charges	Budget 2024		Ecart BG 2024 vs 2023	
	kCHF	%	kCHF	%
Salaires et charges sociales des enseignants	14'256.1	40%	+ 557.3	+ 4.1%
Participation aux frais des CO de la Ville de Fribourg	8'550.0	24%	+ 200.0	+ 2.4%
Salaires et charges sociales du personnel de l'Association	3'009.8	8%	+ 22.2	+ 0.7%
Frais financiers	3'875.5	11%	+ 129.1	+ 3.4%
Transports (sans transports spéciaux)	1'789.1	5%	+ 16.1	+ 0.9%
Autres charges	3'975.1	11%	+ 41.4	+ 1.1%
Total des charges	35'455.6		+ 966.1	+ 2.8%
Revenus				
Participation aux frais du CO facturée à la Ville de Fribourg	1'199.4	41%	+ 224.4	+ 23.0%
Amortissements des subventions d'investissements	900.7	31%	-	-
Contribution des parents (EF, ST et cours facultatifs)	450.0	15%	- 11.8	- 2.6%
Prélèvement réserve retraitement	127.5	4%	+ 127.5	-
Revenus locatifs	115.4	4%	+ 10.5	+ 10.0%
Participation de la commune de Marly aux frais de chauffage	-	-	- 75.5	- 100.0%
Subventions (activités sportives)	46.5	2%	- 1.2	- 2.4%
Autres revenus	75.3	3%	+ 6.8	+ 9.8%
Total des revenus	2'914.7		+ 280.7	+ 10.7%

Répartition des charges

- Salaires et charges sociales des enseignants, surveill. et cl. relais
- ! Participation aux frais des CO de la Ville de Fribourg
- Salaires et charges sociales du personnel de l'Association
- Frais financiers
- Transports (sans transports spéciaux)
- Autres charges



Evolution du coût moyen par élève (élèves de l'Association)

	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
CO du Gibloux	11'094	11'811	11'419
CO de Marly	11'137	10'404	11'412
CO de Pérolles	9'955	10'958	10'916
CO de Sarine Ouest	11'512	11'708	12'303
Ecoles Association	10'997	11'209	11'583
CO du Belluard	8'808		
CO de Jolimont	8'581		
CO de langue allemande	11'636		
Ecoles Ville de Fribourg (inclus transports)	9'117	9'478	9'452

Le coût moyen par élève est influencé par la variation de l'excédent de charges de l'école ainsi que par le nombre d'élèves de celle-ci. Il sied à relever à ce titre, d'une part, que plus le nombre d'élèves est élevé pour une école et meilleur sera l'absorption des coûts fixes. D'autre part, la rémunération des enseignants pèse pour près de 60% dans le total de charges des écoles. Pour les écoles de la Ville de Fribourg, le coût moyen par élève est déterminé selon les critères de la convention et présenté avant déduction du préciput à la charge de la Ville, ceci afin de permettre une comparaison avec les écoles de l'Association.

Recommandation du Comité de direction

Le budget de l'année civile 2024 a été examiné en détail par le Comité direction.

Au cours de sa séance du 13 octobre 2023, le Comité a décidé de soumettre celui-ci à l'approbation de l'Assemblée des délégués du 6 décembre 2023.

Compte de résultats	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	BG 2024 vs BG 2023 en CHF %	
CHARGES	35'166'170.88	34'489'530.00	35'455'644.00	966'114	2.8%
REVENUS	3'578'670.88	2'634'030.00	2'914'744.00	280'714	10.7%
EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES	31'587'500.00	31'855'500.00	32'540'900.00	685'400	2.2%
<i>./. Préciput Gibloux</i>	125'870.00	117'680.00	125'580.00	7'900	6.7%
<i>./. Préciput Marly</i>	72'170.00	68'350.00	72'080.00	3'730	5.5%
<i>./. Préciput Sarine Ouest</i>	246'980.00	224'180.00	241'350.00	17'170	7.7%
TOTAL NET (sans préciput)	31'142'480.00	31'445'290.00	32'101'890.00	656'600	2.1%
I. Ecoles de l'Association	21'423'055.15	22'048'130.00	22'424'846.00	376'716	1.7%
CO du Gibloux	4'748'322.57	4'819'070.00	4'830'050.00	10'980	0.2%
Charges	5'162'149.95	5'201'220.00	5'231'800.00	30'580	0.6%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	2'929'533.70	2'736'600.00	2'696'100.00	-40'500	-1.5%
Revenus	413'827.38	382'150.00	401'750.00	19'600	5.1%
CO de Marly	5'869'148.05	5'722'380.00	5'717'400.00	-4'980	-0.1%
Charges	6'333'550.40	6'116'860.00	6'073'180.00	-43'680	-0.7%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	3'939'341.70	3'547'100.00	3'617'000.00	69'900	2.0%
Revenus	464'402.35	394'480.00	355'780.00	-38'700	-9.8%
CO de Péroilles	4'002'044.52	4'481'700.00	4'508'166.00	26'466	0.6%
Charges	5'491'320.07	5'770'600.00	6'077'530.00	306'930	5.3%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	3'472'640.95	3'396'100.00	3'622'000.00	225'900	6.7%
Revenus	1'489'275.55	1'288'900.00	1'569'364.00	280'464	21.8%
CO de Sarine Ouest	6'803'540.01	7'024'980.00	7'369'230.00	344'250	4.9%
Charges	7'426'814.21	7'587'880.00	7'950'780.00	362'900	4.8%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	4'048'427.30	4'019'000.00	4'321'000.00	302'000	7.5%
Revenus	623'274.20	562'900.00	581'550.00	18'650	3.3%
II. Ville de Fribourg et hors cercle	9'469'049.40	8'925'000.00	9'135'000.00	210'000	2.4%
Ecoles du CO de la Ville de Fribourg	9'466'049.40	8'910'000.00	9'120'000.00	210'000	2.4%
Charges	9'466'049.40	8'910'000.00	9'120'000.00	210'000	2.4%
Ecolage CO du Belluard, de Jolimont et DOSF	8'894'479.30	8'350'000.00	8'550'000.00	200'000	2.4%
Contrôle médical	0.00	0.00	0.00	-	-
Transports	571'570.10	560'000.00	570'000.00	10'000	1.8%
Autres écoles du CO	3'000.00	15'000.00	15'000.00	-	-
Charges	3'000.00	15'000.00	15'000.00	-	-
Ecolage hors cercle	3'000.00	15'000.00	15'000.00	-	-
III. Centres d'orientation scolaire et professionnelle	103'782.15	110'510.00	129'260.00	18'750	17.0%
Gibloux, Marly, Péroilles et Sarine Ouest	103'782.15	110'510.00	129'260.00	18'750	17.0%
Charges	109'570.15	115'110.00	134'560.00	19'450	16.9%
Salaires de l'agent-e en information documentaire	69'569.65	64'600.00	70'600.00	6'000	9.3%
Allocations	2'662.85	660.00	660.00	-	-
Cotisations patronales	14'990.80	15'900.00	19'400.00	3'500	22.0%
Formation et autres charges de personnel	0.00	500.00	500.00	-	-
Matériel de bureau, photocopies et documentation	12'099.50	15'750.00	17'400.00	1'650	10.5%
Affranchissements	485.15	750.00	850.00	100	13.3%
Frais professionnels et déplacements	1'762.20	3'100.00	3'150.00	50	1.6%
Amortissements du matériel et mobilier	0.00	5'850.00	14'000.00	8'150	139.3%
Informatique et télécommunications (imputation interne)	8'000.00	8'000.00	8'000.00	-	-
Revenus	5'788.00	4'600.00	5'300.00	700	15.2%
Participation aux frais de l'OSP facturée à la Ville de Fribourg	5'788.00	4'600.00	5'300.00	700	15.2%

Compte de résultats	Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	BG 2024 vs BG 2023	
				en CHF	%
IV. Autorités et commissions / administration générale	591'613.30	771'860.00	851'794.00	79'934	10.4%
Autorités et commissions	60'618.20	95'000.00	88'700.00	-6'300	-6.6%
Charges	60'618.20	95'000.00	88'700.00	-6'300	-6.6%
Jetons de présence	32'100.75	55'000.00	46'000.00	-9'000	-16.4%
Cotisations patronales	2'326.30	2'700.00	2'700.00	-	-
Formation et perfectionnement	0.00	1'000.00	1'000.00	-	-
Honoraires de conseillers externes, experts, etc.	15'469.35	20'000.00	20'000.00	-	-
Frais de réunion et frais professionnels/déplacements	10'721.80	16'300.00	19'000.00	2'700	16.6%
Administration générale	530'995.10	676'860.00	763'094.00	86'234	12.7%
Charges	1'113'098.50	677'860.00	764'094.00	86'234	12.7%
Salaires	366'516.05	365'100.00	374'600.00	9'500	2.6%
Allocations	12'209.45	4'800.00	5'800.00	1'000	20.8%
Cotisations patronales	82'682.40	100'300.00	102'900.00	2'600	2.6%
Formation et autres charges de personnel	7'351.80	5'500.00	6'000.00	500	9.1%
Matériel de bureau, photocopies et ouvrages spécialisés	4'460.35	5'000.00	4'000.00	-1'000	-20.0%
Affranchissements, honoraires, assurances et frais bancaires	6'934.25	7'800.00	8'300.00	500	6.4%
Frais professionnels et déplacements	421.35	300.00	500.00	200	66.7%
Frais divers	3'198.10	3'000.00	3'500.00	500	16.7%
Amortissements du matériel et mobilier	28'327.15	28'300.00	30'700.00	2'400	8.5%
Intérêts passifs des engagements courants	0.00	500.00	500.00	-	-
Location des locaux (imputation interne)	7'200.00	7'200.00	7'200.00	-	-
Intérêts passifs des engagements financiers (imputation interne)	4'000.00	140'000.00	210'000.00	70'000	50.0%
Virements internes (réforme CPPEF)	578'784.60	0.00	0.00	-	-
Informatique et télécommunications (imputation interne)	11'087.25	10'000.00	10'000.00	-	-
Différence d'imputation	-74.25	60.00	94.00	34	56.7%
Revenus	582'103.40	1'000.00	1'000.00	-	-
Revenus divers	0.00	0.00	0.00	-	-
Intérêts des liquidités, créances et comptes courants	1'388.40	0.00	0.00	-	-
Redistribution taxe sur le CO2	1'930.40	1'000.00	1'000.00	-	-
Virements internes (réforme CPPEF)	578'784.60	0.00	0.00	-	-
V. Centres de coûts auxiliaires					
Intérêts					
Intérêts passifs des engagements financiers	283'686.90	420'000.00	510'000.00	90'000	21.4%
Imputations internes	-283'686.90	-420'000.00	-510'000.00	-90'000	21.4%
Informatique					
Charges informatiques	946'809.41	1'144'700.00	1'122'000.00	-22'700	-2.0%
Salaires	306'101.10	327'600.00	268'900.00	-58'700	-17.9%
Salaires du personnel auxiliaire			50'000.00	50'000	-
Allocations	7'320.00	3'000.00	3'000.00	-	-
Cotisations patronales	70'486.90	85'800.00	71'500.00	-14'300	-16.7%
Avances AVS	5'983.20	6'000.00	500.00	-5'500	-91.7%
Formation et autres charges de personnel	0.00	2'500.00	3'000.00	500	20.0%
Matériel informatique	16'102.50	30'000.00	28'700.00	-1'300	-4.3%
Logiciels et licences	32'375.41	59'000.00	56'000.00	-3'000	-5.1%
Téléphones et internet	33'777.55	49'000.00	35'400.00	-13'600	-27.8%
Honoraires de conseillers externes, experts, etc.	9'992.65	24'000.00	20'000.00	-4'000	-16.7%
Hébergement informatique externe	6'914.40	8'000.00	8'000.00	-	-
Primes d'assurances	6'837.60	11'600.00	11'600.00	-	-
Entretien du matériel informatique	24'507.30	29'000.00	30'000.00	1'000	3.4%
Leasing des photocopieurs	42'847.35	45'000.00	43'500.00	-1'500	-3.3%
Frais professionnels et déplacements	0.00	500.00	500.00	-	-
Amortissements du matériel informatique	373'476.55	450'300.00	478'800.00	28'500	6.3%
Intérêts (imputation interne)	10'086.90	13'400.00	12'600.00	-800	-6.0%
Imputations internes	-946'809.41	-1'144'700.00	-1'122'000.00	22'700	-2.0%
Transports					
Abonnements et transports scolaires (sans transports spéciaux)	1'765'842.50	1'773'000.00	1'789'140.00	16'140	0.9%
Imputations internes	-1'765'842.50	-1'773'000.00	-1'789'140.00	-16'140	0.9%

Ecole du cycle d'orientation du Gibloux		Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	BG 2024 vs BG 2023 en CHF %	
CHARGES		5'162'149.95	5'201'220.00	5'231'800.00	30'580	0.6%
REVENUS		413'827.38	382'150.00	401'750.00	19'600	5.1%
EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES		4'748'322.57	4'819'070.00	4'830'050.00	10'980	0.2%
3 CHARGES		5'162'149.95	5'201'220.00	5'231'800.00	30'580	0.6%
30 Charges de personnel		412'783.50	433'590.00	440'370.00	6'780	1.6%
301	Salaires du personnel administratif et de conciergerie	270'509.60	319'200.00	306'400.00	-12'800	-4.0%
303	Salaires du personnel auxiliaire	73'266.50	20'700.00	44'700.00	24'000	115.9%
304	Allocations	5'131.10	1'000.00	900.00	-100	-10.0%
305	Cotisations patronales	60'406.80	81'650.00	80'050.00	-1'600	-2.0%
306	Avances AVS	0.00	0.00	0.00	-	-
309	Formation et autres charges de personnel	3'469.50	11'040.00	8'320.00	-2'720	-24.6%
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		569'937.22	707'030.00	762'130.00	55'100	7.8%
310	Charges de matériel et de marchandises	107'414.42	124'700.00	123'700.00	-1'000	-0.8%
311	Mobilier, machines, appareils et outils	6'024.80	12'200.00	9'500.00	-2'700	-22.1%
312	Eau, électricité et chauffage	112'652.10	140'000.00	169'000.00	29'000	20.7%
313	Affranchissements, honoraires, assurances et transports spéciaux	76'278.65	54'500.00	56'100.00	1'600	2.9%
314	Entretien des bâtiments et installations	111'270.95	173'000.00	202'000.00	29'000	16.8%
315	Entretien du mobilier, machines, appareils et outils	7'876.25	14'000.00	14'000.00	-	-
316	Frais d'utilisation de biens et d'infrastructures	26'263.15	24'100.00	31'300.00	7'200	29.9%
317	Frais professionnels et déplacements	2'086.85	2'200.00	1'700.00	-500	-22.7%
319	Charges relatives à la vie de l'école (projets d'école, culture, ST, etc.)	120'070.05	162'330.00	154'830.00	-7'500	-4.6%
33 Amortissements du patrimoine administratif		679'045.25	696'500.00	696'500.00	-	-
330	Amortissements des bâtiments	621'828.80	617'400.00	617'400.00	-	-
330	Amortissements du matériel et mobilier (sans informatique)	57'216.45	79'100.00	79'100.00	-	-
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		1'546.98	0.00	0.00	-	-
351	Attributions aux fonds spéciaux	1'546.98	0.00	0.00	-	-
36 Charges de transfert		2'987'382.95	2'808'200.00	2'767'900.00	-40'300	-1.4%
360	Salaires des enseignants/surveillances et classes relais	2'929'533.70	2'736'600.00	2'696'100.00	-40'500	-1.5%
361	Contrôle médical et participation bibliothèque régionale	31'274.25	42'400.00	42'400.00	-	-
363	Subvention d'exploitation de la cantine scolaire	26'575.00	29'200.00	29'400.00	200	0.7%
39 Imputations internes		511'454.05	555'900.00	564'900.00	9'000	1.6%
391	Transports (abonnements)	237'183.50	241'300.00	241'900.00	600	0.2%
394	Charges d'intérêts	61'800.00	60'400.00	63'900.00	3'500	5.8%
399	Informatique et télécommunications (y.c. salaires et frais financiers)	212'470.55	254'200.00	259'100.00	4'900	1.9%
4 REVENUS		413'827.38	382'150.00	401'750.00	19'600	5.1%
42 Taxes et redevances		102'935.60	112'500.00	112'500.00	-	-
421	Emoluments pour actes administratifs	360.00	1'000.00	1'000.00	-	-
423	Contributions des parents (EF, ST et cours facultatifs)	101'999.00	111'000.00	111'000.00	-	-
425	Ventes de fournitures scolaires	576.60	500.00	500.00	-	-
43 Revenus divers		10'708.98	0.00	0.00	-	-
430	Revenus divers et revenus au profit des fonds spéciaux	10'708.98	0.00	0.00	-	-
44 Revenus financiers		25'035.00	22'500.00	22'500.00	-	-
447	Revenus locatifs	25'035.00	22'500.00	22'500.00	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		98.90	0.00	0.00	-	-
451	Prélèvements sur les fonds spéciaux	98.90	0.00	0.00	-	-
46 Revenus de transferts		257'937.80	247'150.00	249'750.00	2'600	1.1%
461	Participations : écolage hors cercle, photocopies et abris PC	16'020.80	10'600.00	12'900.00	2'300	21.7%
463	Subventions	16'575.00	11'250.00	11'550.00	300	2.7%
466	Amortissements des subventions d'investissements	225'342.00	225'300.00	225'300.00	-	-
48 Revenus extraordinaires		17'111.10	0.00	17'000.00	17'000	-
489	Prélèvements sur le capital propres	17'111.10	0.00	17'000.00	17'000	-

■ Ecole du cycle d'orientation du Gibloux

Compte	Commentaire	BG 2024 vs BG 2023	
		CHF	%
21.3144.00 Entretien des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux objets au budget 2024 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Remplacement de 7 verres des fenêtres du 2^e étage qui ne sont plus étanches (présence de condensation), datant de 2003, nécessitant l'intervention d'un véhicule de levage (Fr. 25'500) ; ○ Curage des canalisations, réalisé tous les 5 ans (Fr. 13'000) ; ○ Remplacement d'une porte d'accès à la cantine et intégration d'un guichet pour les ventes de la récréation, ce qui permettra une utilisation simplifiée ainsi que la réduction de pertes de chaleur en hiver par le fait que ladite porte est actuellement laissée ouverte le temps de la récréation (Fr. 9'500). • Report : <ul style="list-style-type: none"> ○ Remplacement des automates de gestion technique des bâtiments ainsi que du poste de commande datant de 2003, leur bon fonctionnement n'étant plus garanti (Fr. 45'000) ; ○ Pose de panneaux phoniques dans le hall d'entrée. Réalisation complémentaire à la suite des travaux entrepris en 2023 (Fr. 15'000). 	+ 27'000	+ 19.9%
21.3169.00 Frais de location d'infrastructures sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de classes de 9H à la piscine de Cottens. 	+ 7'200	+ 33.3%
22.3199.04 Projets d'école	<ul style="list-style-type: none"> • Suspension du projet « zones de biodiversité ». Des fissures et infiltrations d'eau ont été constatées dans des locaux en sous-sol à la suite des derniers aménagements réalisés au printemps 2023. 	- 10'000	- 90.9%

Cf. commentaires généraux en pages 1 à 5

21.3010.00	Salaires du personnel de conciergerie	- 10'900	- 5.3%
21.3030.00	Salaires du personnel auxiliaire	+ 22'000	+ 314.3%
21.3120.01	Electricité	+ 22'000	+ 61.1%
21.3120.02	Chauffage	+ 8'000	+ 8.8%
22.3601.00	Salaires et charges sociales des enseignants	- 40'000	- 1.5%
22.4611.00	Participation de l'Etat aux frais de photocopies	+ 4'100	+ 97.6%

Ecole du cycle d'orientation de Marly		Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	BG 2024 vs BG 2023 en CHF %	
	CHARGES	6'333'550.40	6'116'860.00	6'073'180.00	-43'680	-0.7%
	REVENUS	464'402.35	394'480.00	355'780.00	-38'700	-9.8%
	EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES	5'869'148.05	5'722'380.00	5'717'400.00	-4'980	-0.1%
3	CHARGES	6'333'550.40	6'116'860.00	6'073'180.00	-43'680	-0.7%
30	Charges de personnel	514'270.80	486'650.00	487'450.00	800	0.2%
301	Salaires du personnel administratif et de conciergerie	387'687.55	361'300.00	343'600.00	-17'700	-4.9%
303	Salaires du personnel auxiliaire	22'232.65	20'400.00	48'100.00	27'700	135.8%
304	Allocations	6'214.80	1'100.00	1'000.00	-100	-9.1%
305	Cotisations patronales	94'976.30	93'130.00	87'230.00	-5'900	-6.3%
306	Avances AVS	0.00	0.00	0.00	-	-
309	Formation et autres charges de personnel	3'159.50	10'720.00	7'520.00	-3'200	-29.9%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	749'363.55	919'610.00	837'330.00	-82'280	-8.9%
310	Charges de matériel et de marchandises	125'884.90	149'300.00	144'700.00	-4'600	-3.1%
311	Mobilier, machines, appareils et outils	34'779.15	19'000.00	25'500.00	6'500	34.2%
312	Eau, électricité et chauffage	179'766.95	225'100.00	188'000.00	-37'100	-16.5%
313	Affranchissements, honoraires, assurances et transports spéciaux	30'601.80	35'700.00	28'100.00	-7'600	-21.3%
314	Entretien des bâtiments et installations	76'906.10	91'200.00	55'000.00	-36'200	-39.7%
315	Entretien du mobilier, machines, appareils et outils	8'124.35	12'500.00	9'000.00	-3'500	-28.0%
316	Frais d'utilisation de biens et d'infrastructures	147'234.00	202'000.00	198'300.00	-3'700	-1.8%
317	Frais professionnels et déplacements	1'745.25	1'600.00	1'100.00	-500	-31.3%
319	Charges relatives à la vie de l'école (projets d'école, culture, ST, etc.)	144'321.05	183'210.00	187'630.00	4'420	2.4%
33	Amortissements du patrimoine administratif	487'548.75	464'900.00	464'900.00	-	-
330	Amortissements des bâtiments	404'712.90	404'700.00	404'700.00	-	-
330	Amortissements du matériel et mobilier (sans informatique)	82'835.85	60'200.00	60'200.00	-	-
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	18'028.15	0.00	0.00	-	-
351	Attributions aux fonds spéciaux	18'028.15	0.00	0.00	-	-
36	Charges de transfert	3'992'158.95	3'608'700.00	3'673'100.00	64'400	1.8%
360	Salaires des enseignants/surveillances et classes relais	3'939'341.70	3'547'100.00	3'617'000.00	69'900	2.0%
361	Contrôle médical	25'934.25	30'000.00	30'000.00	-	-
363	Subvention d'exploitation de la cantine scolaire	26'883.00	31'600.00	26'100.00	-5'500	-17.4%
39	Imputations internes	572'180.20	637'000.00	610'400.00	-26'600	-4.2%
391	Transports (abonnements et transports scolaires)	309'610.20	319'000.00	310'500.00	-8'500	-2.7%
394	Charges d'intérêts	28'000.00	23'400.00	30'400.00	7'000	29.9%
399	Informatique et télécommunications (y.c. salaires et frais financiers)	234'570.00	294'600.00	269'500.00	-25'100	-8.5%
4	REVENUS	464'402.35	394'480.00	355'780.00	-38'700	-9.8%
42	Taxes et redevances	85'206.20	131'200.00	120'500.00	-10'700	-8.2%
421	Emoluments pour actes administratifs	178.90	600.00	600.00	-	-
423	Contributions des parents (EF, ST et cours facultatifs)	84'013.50	129'600.00	118'900.00	-10'700	-8.3%
425	Ventes de fournitures scolaires	1'013.80	1'000.00	1'000.00	-	-
43	Revenus divers	39'134.70	0.00	0.00	-	-
430	Revenus divers et revenus au profit des fonds spéciaux	39'134.70	0.00	0.00	-	-
44	Revenus financiers	7'300.00	6'300.00	6'300.00	-	-
447	Revenus locatifs	7'300.00	6'300.00	6'300.00	-	-
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	323.00	0.00	0.00	-	-
451	Prélèvements sur les fonds spéciaux	323.00	0.00	0.00	-	-
46	Revenus de transferts	286'397.25	256'980.00	182'980.00	-74'000	-28.8%
461	Participations : écolage hors cercle, photocopies et chauffage	117'475.25	87'480.00	13'480.00	-74'000	-84.6%
463	Subventions	8'804.00	9'400.00	9'400.00	-	-
466	Amortissements des subventions d'investissements	160'118.00	160'100.00	160'100.00	-	-
48	Revenus extraordinaires	46'041.20	0.00	46'000.00	46'000	-
489	Prélèvements sur le capital propres	46'041.20	0.00	46'000.00	46'000	-

■ Ecole du cycle d'orientation de Marly

Compte	Commentaire	BG 2024 vs BG 2023	
		CHF	%
32.3105.00 Achats économie familiale	<ul style="list-style-type: none"> Baisse du nombre d'élèves de 11H concernés par le cours d'économie (165 à la rentrée 2023-2024 contre 195 pour l'année scolaire 2022-2023). En outre, le budget 2023 tenait compte d'une allocation complémentaire pour une classe de soutien. 	- 10'700	- 18.0%
31.3110.00 Mobilier	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement d'armoires dans les locaux des ACM (Fr. 12'500). 	+ 12'500	+ 416.7%
31.3111.00 Machines, appareils et outils	<ul style="list-style-type: none"> Le budget 2023 tenait compte de l'acquisition d'un lave-vaisselle professionnel pour l'ensemble des trois cuisines EF (Fr. 6'000). 	- 6'000	- 37.5%
31.3144.00 Entretien des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> Le budget 2023 tenait compte du contrôle et de la révision d'une partie des fenêtres du premier étage du bâtiment de 1995 (non concernée par les travaux), à la suite d'une première étape réalisée en 2022 (Fr. 30'000). 	- 30'000	- 50.0%
30.3199.00 Frais divers	<ul style="list-style-type: none"> Allocation d'un montant de Fr. 10'000 pour fêter le 50e anniversaire de l'école. 	+ 10'800	+ 490.9%
32.4230.00 Contribution des parents pour les cours d'économie familiale	<ul style="list-style-type: none"> Cf. commentaire ci-avant du compte 32.3105.00 « Achats économie familiale ». 	- 10'700	- 18.0%

Cf. commentaires généraux en pages 1 à 5

31.3010.00	Salaires du personnel de conciergerie	- 21'600	- 9.1%
31.3030.00	Salaires du personnel auxiliaire	+ 26'000	+ 192.6%
31.3120.01	Electricité	+ 47'000	+ 70.1%
31.3120.02	Chauffage	- 84'100	- 56.8%
32.3601.00	Salaires et charges sociales des enseignants	+ 70'000	+ 2.0%
32.3635.00	Subvention d'exploitation de la cantine scolaire	- 5'500	- 17.4%
32.3910.00	Transports (abonnements et transports scolaires) – imputation interne	- 8'500	- 2.7%
31.3940.00	Intérêts passifs des engagements financiers – imputation interne	+ 7'000	+ 29.9%
32.3990.00	Informatique et téléphone	- 25'100	- 8.5%
32.4611.00	Participation de l'Etat aux frais de photocopies	+ 4'900	+ 90.7%
32.4612.04	Participation commune de Marly aux frais de chauffage	- 75'500	- 100.0%

Ecole du cycle d'orientation de Pérolles		Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	BG 2024 vs BG 2023 en CHF	%
	CHARGES	5'491'320.07	5'770'600.00	6'077'530.00	306'930	5.3%
	REVENUS	1'489'275.55	1'288'900.00	1'569'364.00	280'464	21.8%
	EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES	4'002'044.52	4'481'700.00	4'508'166.00	26'466	0.6%
					-	-
3	CHARGES	5'491'320.07	5'770'600.00	6'077'530.00	306'930	5.3%
30	Charges de personnel	530'120.35	594'570.00	607'140.00	12'570	2.1%
301	Salaires du personnel administratif et de conciergerie	409'338.85	426'500.00	427'500.00	1'000	0.2%
303	Salaires du personnel auxiliaire	14'566.80	26'500.00	48'500.00	22'000	83.0%
304	Allocations	4'929.00	1'300.00	1'200.00	-100	-7.7%
305	Cotisations patronales	91'858.00	113'150.00	106'550.00	-6'600	-5.8%
306	Avances AVS	6'722.00	16'130.00	16'100.00	-30	-0.2%
309	Formation et autres charges de personnel	2'705.70	10'990.00	7'290.00	-3'700	-33.7%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	524'181.72	746'830.00	806'250.00	59'420	8.0%
310	Charges de matériel et de marchandises	154'833.42	169'200.00	167'100.00	-2'100	-1.2%
311	Mobilier, machines, appareils et outils	19'438.20	6'500.00	25'800.00	19'300	296.9%
312	Eau, électricité et chauffage	120'912.30	136'000.00	162'000.00	26'000	19.1%
313	Affranchissements, honoraires, assurances et transports spéciaux	33'145.90	31'100.00	35'200.00	4'100	13.2%
314	Entretien des bâtiments et installations	61'688.35	167'000.00	168'500.00	1'500	0.9%
315	Entretien du mobilier, machines, appareils et outils	824.90	7'300.00	2'000.00	-5'300	-72.6%
316	Frais d'utilisation de biens et d'infrastructures	38'045.00	86'700.00	100'400.00	13'700	15.8%
317	Frais professionnels et déplacements	603.70	1'400.00	900.00	-500	-35.7%
319	Charges relatives à la vie de l'école (projets d'école, culture, ST, etc.)	94'689.95	141'630.00	144'350.00	2'720	1.9%
33	Amortissements du patrimoine administratif	456'105.40	456'900.00	456'900.00	-	-
330	Amortissements des bâtiments	397'323.60	397'300.00	397'300.00	-	-
330	Amortissements du matériel et mobilier (sans informatique)	58'781.80	59'600.00	59'600.00	-	-
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'330.60	0.00	0.00	-	-
351	Attributions aux fonds spéciaux	2'330.60	0.00	0.00	-	-
36	Charges de transfert	3'494'093.85	3'419'700.00	3'645'600.00	225'900	6.6%
360	Salaires des enseignants/surveillances et classes relais	3'472'640.95	3'396'100.00	3'622'000.00	225'900	6.7%
361	Contrôle médical	21'452.90	23'600.00	23'600.00	-	-
39	Imputations internes	484'488.15	552'600.00	561'640.00	9'040	1.6%
391	Transports (abonnements)	222'650.00	231'500.00	234'040.00	2'540	1.1%
394	Charges d'intérêts	24'400.00	24'600.00	22'500.00	-2'100	-8.5%
399	Informatique et télécommunications (y.c. salaires et frais financiers)	237'438.15	296'500.00	305'100.00	8'600	2.9%
4	REVENUS	1'489'275.55	1'288'900.00	1'569'364.00	280'464	21.8%
42	Taxes et redevances	54'177.05	88'000.00	88'200.00	200	0.2%
421	Emoluments pour actes administratifs	83.15	800.00	800.00	-	-
423	Contributions des parents (EF, ST et cours facultatifs)	53'498.00	86'700.00	86'900.00	200	0.2%
425	Ventes de fournitures scolaires	595.90	500.00	500.00	-	-
43	Revenus divers	5'779.70	0.00	0.00	-	-
430	Revenus divers et revenus au profit des fonds spéciaux	5'779.70	0.00	0.00	-	-
44	Revenus financiers	31'946.25	42'600.00	51'120.00	8'520	20.0%
447	Revenus locatifs	31'946.25	42'600.00	51'120.00	8'520	20.0%
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	6'488.95	0.00	0.00	-	-
451	Prélèvements sur les fonds spéciaux	6'488.95	0.00	0.00	-	-
46	Revenus de transferts	1'337'852.85	1'158'300.00	1'377'044.00	218'744	18.9%
461	Participations : écolage hors cercle, photocopies et Ville de Fribourg	1'175'305.85	989'300.00	1'209'900.00	220'600	22.3%
463	Subventions	5'622.00	12'100.00	10'244.00	-1'856	-15.3%
466	Amortissements des subventions d'investissements	156'925.00	156'900.00	156'900.00	-	-
48	Revenus extraordinaires	53'030.75	0.00	53'000.00	53'000	-
489	Prélèvements sur le capital propres	53'030.75	0.00	53'000.00	53'000	-

■ Ecole du cycle d'orientation de Pérolles

Compte	Commentaire	BG 2024 vs BG 2023	
		CHF	%
40.3010.00 Salaires du personnel administratif	<ul style="list-style-type: none"> L'organisation actuelle du secrétariat repose sur une collaboratrice administrative à 100% qui partira à la retraite en août 2024, ainsi qu'une collaboratrice à 15%. Afin d'assurer une rentrée scolaire dans de bonnes conditions, il est prévu d'engager deux collaboratrices au 1^{er} juin 2024, pour un EPT à 110% , au total. 	+ 12'300	+ 8.3%
41.3110.00 Mobilier	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de meubles de rangement pour le local de préparation des sciences, la salle de musique ainsi que la salle des ACT (Fr. 11'860). Remplacement de 20 tabourets pour la salle des ACM (Fr. 4'100). Acquisition d'un bureau réglable en hauteur pour l'orientation (Fr. 1'700). 	+ 14'300	+ 408.6%
41.3111.00 Machines, appareils et outils	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition d'une autolaveuse (Fr. 4'200). 	+ 5'000	+ 166.7%
41.3144.00 Entretien, réparation des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> Le budget 2023 tenait compte d'un montant de Fr. 46'500 pour la construction d'un deuxième abri pour les deux roues. Cet objet n'a pas pu être réalisé durant l'année en cours et, sur la base des offres rentrées, le montant a été revu à Fr. 35'000. 	- 11'500	- 13.5%
41.3144.02 Entretien des salles de sport	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement de la paroi des deux salles de sport par un modèle souple à rideau et actionnable de manière automatique. La séparation actuelle, datant de 1994, se présente sous la forme de panneaux demandant une manutention par le concierge pour les enlever. De plus, le système de coulisse des panneaux devient fragile et requiert des réparations régulières (Fr. 45'000). Confection d'armoires de rangement pour les clubs locataires (Fr. 12'000). A noter que le budget 2023 tenait compte de l'équipement d'une salle de fitness (Fr. 16'500), du contrôle périodique des installations (Fr. 5'000) ainsi que d'une enveloppe pour la réparation des dommages en lien avec les infiltrations d'eau (Fr. 20'000). Ce dernier point a été retiré du budget de fonctionnement au profit d'un crédit d'investissement regroupement les différents problèmes d'étanchéité identifiés sur le site. 	+ 17'000	+ 24.3%
41.3169.00 Frais d'utilisation d'infrastructures sportives	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de classes de 9H et 10H à la piscine de Marly. 	+ 13'400	+ 15.5%
41.4472.01 Revenus locatifs salles de sport	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de l'utilisation des salles de sport par les clubs. 	+ 6'500	+ 39.4%

Cf. commentaires généraux en pages 1 à 5

41.3010.00	Salaires du personnel de conciergerie	- 11'300	- 4.1%
41.3030.00	Salaires du personnel auxiliaire	+ 22'000	+ 183.3%
41.3120.01	Electricité	+ 17'000	+ 42.5%
41.3120.02	Chauffage	+ 9'500	+ 10.7%
42.3601.00	Salaires et charges sociales des enseignants	+ 225'000	+ 6.7%
42.3990.00	Informatique et téléphone	+ 8'600	+ 2.9%
42.4611.00	Participation de l'Etat aux frais de photocopies	+ 5'000	+ 100.0%
42.4612.01	Participation aux frais du CO facturée à la Ville	+ 224'400	+ 23.0%

Ecole du cycle d'orientation de Sarine Ouest		Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024	BG 2024 vs BG 2023 en CHF	%
CHARGES		7'426'814.21	7'587'880.00	7'950'780.00	362'900	4.8%
REVENUS		623'274.20	562'900.00	581'550.00	18'650	3.3%
EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES		6'803'540.01	7'024'980.00	7'369'230.00	344'250	4.9%
					-	-
3 CHARGES		7'426'814.21	7'587'880.00	7'950'780.00	362'900	4.8%
30 Charges de personnel		506'157.00	541'340.00	536'720.00	-4'620	-0.9%
301 Salaires du personnel administratif et de conciergerie		359'742.55	389'500.00	388'100.00	-1'400	-0.4%
303 Salaires du personnel auxiliaire		48'833.35	28'300.00	29'500.00	1'200	4.2%
304 Allocations		7'933.80	1'000.00	900.00	-100	-10.0%
305 Cotisations patronales		86'680.50	110'270.00	108'920.00	-1'350	-1.2%
306 Avances AVS		0.00	0.00	0.00	-	-
309 Formation et autres charges de personnel		2'966.80	12'270.00	9'300.00	-2'970	-24.2%
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		766'717.35	838'140.00	899'960.00	61'820	7.4%
310 Charges de matériel et de marchandises		142'999.80	163'500.00	159'700.00	-3'800	-2.3%
311 Mobilier, machines, appareils et outils		34'456.60	10'500.00	23'500.00	13'000	123.8%
312 Eau, électricité et chauffage		121'113.75	140'000.00	192'000.00	52'000	37.1%
313 Affranchissements, honoraires, assurances et transports spéciaux		82'598.40	104'400.00	70'100.00	-34'300	-32.9%
314 Entretien des bâtiments et installations		154'014.90	162'100.00	183'600.00	21'500	13.3%
315 Entretien du mobilier, machines, appareils et outils		14'669.30	16'800.00	23'300.00	6'500	38.7%
316 Frais d'utilisation de biens et d'infrastructures		29'961.10	37'600.00	40'200.00	2'600	6.9%
317 Frais professionnels et déplacements		1'627.70	1'400.00	900.00	-500	-35.7%
319 Charges relatives à la vie de l'école (projets d'école, culture, ST, etc.)		185'275.80	201'840.00	206'660.00	4'820	2.4%
33 Amortissements du patrimoine administratif		1'190'811.20	1'223'200.00	1'223'200.00	-	-
330 Amortissements des bâtiments		1'086'876.55	1'060'800.00	1'060'800.00	-	-
330 Amortissements du matériel et mobilier (sans informatique)		103'934.65	162'400.00	162'400.00	-	-
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		800.00	0.00	0.00	-	-
351 Attributions aux fonds spéciaux		800.00	0.00	0.00	-	-
36 Charges de transfert		4'138'856.50	4'124'400.00	4'417'300.00	292'900	7.1%
360 Salaires des enseignants/surveillances et classes relais		4'048'427.30	4'019'000.00	4'321'000.00	302'000	7.5%
361 Contrôle médical et participation bibliothèque régionale		46'245.65	53'400.00	53'400.00	-	-
363 Subvention d'exploitation de la cantine scolaire		44'183.55	52'000.00	42'900.00	-9'100	-17.5%
39 Imputations internes		823'472.16	860'800.00	873'600.00	12'800	1.5%
391 Transports (abonnements et transports scolaires)		424'828.70	421'200.00	432'700.00	11'500	2.7%
394 Charges d'intérêts		155'400.00	158'200.00	170'600.00	12'400	7.8%
399 Informatique et télécommunications (y.c. salaires et frais financiers)		243'243.46	281'400.00	270'300.00	-11'100	-3.9%
4 REVENUS		623'274.20	562'900.00	581'550.00	18'650	3.3%
42 Taxes et redevances		125'927.65	136'500.00	135'200.00	-1'300	-1.0%
421 Emoluments pour actes administratifs		2'630.00	1'500.00	1'500.00	-	-
423 Contributions des parents (EF, ST et cours facultatifs)		120'443.00	134'500.00	133'200.00	-1'300	-1.0%
425 Ventes de fournitures scolaires		2'854.65	500.00	500.00	-	-
43 Revenus divers		50'508.75	0.00	0.00	-	-
430 Revenus divers et revenus au profit des fonds spéciaux		50'508.75	0.00	0.00	-	-
44 Revenus financiers		39'772.00	33'450.00	35'450.00	2'000	6.0%
447 Revenus locatifs		39'772.00	33'450.00	35'450.00	2'000	6.0%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		7'254.65	0.00	0.00	-	-
451 Prélèvements sur les fonds spéciaux		7'254.65	0.00	0.00	-	-
46 Revenus de transferts		381'072.10	385'750.00	392'200.00	6'450	1.7%
461 Participations : écolage hors cercle, photocopies et bibliothèque		18'358.10	12'450.00	18'500.00	6'050	48.6%
463 Subventions		4'270.00	14'900.00	15'300.00	400	2.7%
466 Amortissements des subventions d'investissements		358'444.00	358'400.00	358'400.00	-	-
48 Revenus extraordinaires		11'539.05	0.00	11'500.00	11'500	-
489 Prélèvements sur le capital propres		11'539.05	0.00	11'500.00	11'500	-

■ Ecole du cycle d'orientation de Sarine Ouest

Compte	Commentaire	BG 2024 vs BG 2023	
		CHF	%
51.3110.00 Mobilier	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement de 30 chaises élèves défectueuses (Fr. 9'250). Acquisition de deux bureaux réglables en hauteur pour le secrétariat et un adjoint de direction (Fr. 3'400). 	+ 10'000	+ 285.7%
51.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, etc.	<ul style="list-style-type: none"> Le budget 2023 tenait compte d'un montant de Fr. 45'000 pour l'exécution d'une seconde phase de l'étude « EcoRéalisation » en lien avec le confort estival devant permettre de consolider les données d'une étude préliminaire réalisée en 2022 par Groupe E et de développer le projet pour sa réalisation. 	- 45'000	- 90.0%
52.3130.05 Transports spéciaux	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre et du coût des transports vers la piscine de Cottens. 	+ 8'600	+ 36.8%
51.3144.00 Entretien des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement de deux onduleurs (Fr. 24'000). Remplacement de la supervision commandant les lumières et les portes dont le bon fonctionnement n'est plus garanti (Fr. 14'700). Curage des canalisations, réalisé tous les 5 ans (Fr. 13'725). Remplacement des détecteurs d'incendie, réalisé tous les 8 ans (Fr. 12'200). A noter que le budget 2023 tenait compte du remplacement du système VGA de l'aula par un système HDMI (Fr. 16'310), du remplacement du système de gestion de la fermeture électronique des portes (Fr. 11'400), de diverses réfections des peintures (Fr. 7'500), de l'installation de poulies au plafond de l'aula pour la maintenance de la perche des projecteurs (Fr. 6'840), de l'acquisition d'une armoire de rangement pour les ACM (Fr. 5'700), du changement des 48 batteries des deux onduleurs (Fr. 5'500) ainsi que de la taille des arbres de la cour (Fr. 3'260). 	+ 8'750	+ 7.5%
51.3144.02 Entretien des salles de sport	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement de certains tapis de gym datant de 2008 (Fr. 11'500). Acquisition d'un tableau d'affichage multisports (Fr. 8'600, déduction faite d'une subvention de la LoRo-Sport). A noter que le budget 2023 tenait compte de la révision des engins réalisée tous les 2 ans (Fr. 7'500). 	+ 7'300	+ 51.0%

Cf. commentaires généraux en pages 1 à 5

51.3120.01	Electricité	+ 40'000	+ 58.8%
51.3120.02	Chauffage	+ 12'000	+ 20.3%
52.3601.00	Salaires et charges sociales des enseignants	+ 300'000	+ 7.7%
52.3635.00	Subvention d'exploitation cantine scolaire	- 9'100	- 17.5%
52.3910.00	Transports (abonnements et transports scolaires)	+ 11'500	+ 2.7%
51.3940.00	Intérêts passifs des engagements financiers – imputation interne	+ 12'400	+ 7.8%
52.3990.00	Informatique et téléphone	- 11'100	- 3.9%
52.4611.00	Participation de l'Etat aux frais de photocopies	+ 6'050	+ 101.7%

Budget 2024

Commentaires des investissements

■ Préambule

Les nouveaux investissements bruts présentés dans le cadre du budget 2024 se montent à Fr. 695'000. En tenant compte des crédits déjà votés, les dépenses et les recettes d'investissement planifiées au budget 2024 se résument comme suit :

- dépenses : Fr. 17'560'000
- recettes : Fr. 85'000
- investissements nets : Fr. 17'475'000

	Crédit	Budget 2024
	Dépenses Recettes	Dépenses Recettes
Nouveaux objets	695'000 -	695'000 -
Report d'objets déjà votés	39'490'000 -1'135'000	16'865'000 -85'000
Total investissements bruts	40'185'000	17'560'000
Total recettes d'investissement	-1'135'000	-85'000
Total investissement nets	39'050'000	17'475'000

A noter que le budget 2024 comprend des projets déjà votés et qui se prolongent en 2024 ou votés en 2024 et planifiés sur plusieurs années. Les chiffres desdits projets inscrits au budget des investissements 2024 représentent l'étape 2024 ou le solde pour les projets qui devraient se terminer dans le courant de l'année 2024.

📄 Financement

La couverture des dépenses d'investissement est assurée par l'emprunt.

Les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties de manière linéaire. Les amortissements comptables sont calculés sur la base du coût brut des objets d'investissement et selon le cadre défini par l'annexe A1 de l'OFCo, respectivement selon le modèle « Tableau des immobilisations » fourni par le Service des communes fixant dans le détail l'amortissement de chaque type d'objet.

Les subventions d'investissement sont également amorties de manière linéaire en fonction des objets d'investissement auxquelles elles se rapportent, ceci afin de respecter le principe de l'inscription du montant brut à l'actif du bilan et de la contribution d'investissement (subvention) au passif.

📄 Limite d'activation des investissements

Selon l'art. 2 du règlement des finances (RFin) adopté par l'Assemblée des délégués le 16 décembre 2020, les investissements sont activés à partir d'un montant de Fr. 50'000. Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats.

■ Infrastructures

Le budget 2024 des investissements bruts du domaine des infrastructures se monte à Fr. 17'380'000. Des subventions à hauteur de Fr. 85'000 sont par ailleurs attendues.

	Crédit		Budget 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Nouveaux objets	515'000	-	515'000	-
Report d'objets déjà votés	39'490'000	-1'135'000	16'865'000	-85'000
Total investissements bruts	40'005'000		17'380'000	
Total recettes d'investissement	-1'135'000		-85'000	
Total investissement nets	38'870'000		17'295'000	

📄 Nouveaux objets

CO de Marly

5040

Bâtiments – Paiement par avance tarif de la puissance CAD

Fr. 265'000

Pour mémoire, un crédit de Fr. 133'700 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2022 afin de mettre hors service l'installation de production de chaleur existante (mazout) du CO de Marly et engager les travaux nécessaires au raccordement du chauffage à distance (CAD). La nouvelle installation a été mise en service en octobre 2023.

Comme introduit dans le cadre de l'investissement ci-avant, le coût de fonctionnement de la nouvelle installation comprend, d'une part, le tarif de la chaleur (par variable correspondant à l'énergie consommée en kWh) et, d'autre part, le tarif de la puissance (part fixe correspondant à l'utilisation du réseau et déterminée sur la puissance du raccordement en kW). Pour ce second tarif, il a été décidé contractuellement d'anticiper le paiement par avance de 20 ans d'utilisation du réseau de chauffage à distance pour un montant de Fr. 243'250 HT.

Frais financiers annuels

	CHF
Intérêts passifs (2.5%)	6'625
Amortissement comptable (5%)	13'250
Charge annuelle	19'875

CO de Péroilles

5040

Bâtiments – Correction des problèmes d'étanchéité

Fr. 150'000

Des traces d'humidité ont été repérées récemment au sein de l'aula ainsi que sur des murs au sous-sol du bâtiment principal. En outre, les problèmes d'étanchéité présents depuis plusieurs années dans l'enceinte de la salle de sport demeurent, à ce jour, non résolus malgré différentes investigations et interventions.

Au vu de ce qui précède, ce crédit vise :

- d'une part, à engager des travaux d'assainissement pour l'aula et le soubassement du bâtiment principal, étant donné que la cause ainsi que les mesures à prendre ont pu être clairement identifiées sur la base d'un rapport technique ;
- d'autre part, de pouvoir poursuivre ou engager des investigations avec des mandataires spécialisés pour rechercher et analyser les causes des autres infiltrations, qui s'avèrent complexes par le fait qu'elles se situent en sous-sol. In fine, ces résultats doivent permettre de proposer des solutions d'assainissement appropriées qui feront l'objet d'un crédit d'investissement ad hoc.

Frais financiers annuels

	CHF
Intérêts passifs (2.5%)	3'750
Amortissement comptable (3%)	4'500
Charge annuelle	8'250

CO du Gibloux, CO de Péroilles et CO de Sarine Ouest

5040

Bâtiments – Système de gestion des accès

Fr. 100'000

Dans la continuité du choix qui a été opéré pour la gestion des accès du CO de Givisiez et du CO de Marly (post-travaux), reposant sur une solution électronique, il est prévu d'étendre le déploiement d'une même technologie aux trois autres écoles de l'Association (seules les entrées des bâtiments sont concernées dans un premier temps). Cette manière de faire permettra d'unifier et de moderniser les systèmes, offrant une vue d'ensemble sur les autorisations d'accès. Les droits pourront être ainsi ajustés au gré des besoins, de manière simple et rapide, en activant ou désactivant les différents utilisateurs.

Le devis pour cet investissement englobe les coûts de remplacement des cylindres des portes d'entrée par un

modèle connecté ainsi que le déploiement du système informatique nécessaire à la gestion.

Devis

	CHF/TTC
CO du Gibloux	28'500
CO de Pérolles	21'500
CO de Sarine Ouest	40'000
Travaux électriques	10'000
	100'000

Frais financiers annuels

	CHF
Intérêts passifs (2.5%)	2'500
Amortissement comptable (3%)	3'000
Charge annuelle	5'500

Report d'investissements déjà votés

CO de Marly

5040 Bâtiments – Assainissement et transformation crédit d'ouvrage

Fr. 5'600'000

Crédit de Fr 24'500'000 voté en juin/décembre 2021 et 2022

6510 Bâtiments – Subventions du Canton de Fribourg

-.-

Estimation de Fr. 1'050'000

Pour mémoire, un crédit de Fr. 250'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en juin 2021 pour la phase d'étude d'avant-projet, puis un crédit d'ouvrage de Fr. 19'450'000 en décembre 2021, complété par un crédit additionnel de Fr. 4'800'000 en décembre 2022. Une promesse de subvention du Canton de Fribourg de Fr. 1'050'000 est par ailleurs attendue.

La part afférente au budget 2024 est estimée, selon le plan de paiement arrêté avec l'Entrepreneur général, à Fr. 5'600'000.

CO du Gibloux, CO de Marly, CO de Pérolles et CO de Sarine Ouest

5040 Bâtiments – Optimisation de l'éclairage Crédit-cadre 2023-2024

Fr. 85'000

Crédit de Fr 250'000 voté en décembre 2022

Pour mémoire, un crédit-cadre de Fr. 250'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2022. Le remplacement d'une première série d'anciens

éclairages par de nouvelles installations LED a été mis en œuvre en 2023. Une seconde campagne, estimée à Fr. 85'000, est planifiée pour l'année 2024.

CO de Givisiez

5040 Bâtiments – Crédit d'étude

Fr. 1'700'000

Crédit de Fr. 4'900'000 voté en mai 2022

Pour mémoire, un crédit de Fr. 4'900'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en mai 2022.

La part afférente au budget 2024 est estimée, selon le plan de paiement arrêté par l'architecte en charge du développement du projet, à Fr. 1'700'000.

Actualisation du calendrier intentionnel

- Mise à l'enquête préalable juillet 2023
- Mise à l'enquête novembre 2023
- Crédit d'ouvrage (devis général, promesse de subvention cantonale) octobre 2024
- Référendum financier obligatoire novembre 2024
- Début des travaux juin 2025
- Mise à disposition des locaux août 2027

CO du Gibloux et CO de Sarine Ouest

5040 Bâtiments – Panneaux photovoltaïques

Fr. 480'000

Crédit de Fr. 605'000 voté en décembre 2021

6300 Bâtiments – Subventions de la Confédération

Fr. 85'000

Pour mémoire, un crédit de Fr. 605'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2021. Des subventions de la Confédération sont attendues pour un total à hauteur de Fr. 85'000.

La part afférente au budget 2024 est estimée, sur la base des offres rentrées (sans les bornes de recharge pour voitures électriques), à Fr. 480'000.

CO du Gibloux et CO de Sarine Ouest

5040 Bâtiments – Sécurisation des toitures

Fr. 150'000

Crédit de Fr. 150'000 voté en décembre 2021

Pour mémoire, un crédit de Fr. 150'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2021.

La mise en place de ces installations se fera de manière conjointe au moment de la pose des panneaux photovoltaïques.

CO de Givisiez

5040
Bâtiments – Achat des terrains
Fr. 8'430'000
Crédit de Fr. 9'030'000 voté en mars 2021

Pour mémoire, un crédit de Fr. 9'030'000 a été voté par l'Assemblée des déléguées en mars 2021.

Les dépenses planifiées au budget 2024 concernent, d'une part, le paiement du solde à TPF Immo SA et, d'autre part, le versement d'un acompte relatif contrat de vente à terme entre TPF et la commune de Givisiez. Ces deux objets dépendent de l'entrée en force définitive du plan d'aménagement de détail (PAD) prévu pour juin 2024.

CO de Péroilles

5060
Biens meubles – Mobilier élèves et enseignants
Fr. 420'000
Crédit de Fr. 550'000 voté en décembre 2022

Pour mémoire, un crédit de Fr. 550'000 a été voté par l'Assemblée des déléguées en décembre 2022.

La part afférente au budget 2024 est estimée, sur la base des offres rentrées, à Fr. 420'000.

■ **Informatique**

Le budget 2024 des investissements bruts du domaine informatique se monte à Fr. 180'000.

	Crédit		Budget 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Nouveaux objets	180'000	-	180'000	-
Report d'objets déjà votés	-	-	-	-
Total investissements bruts	180'000		180'000	
<i>Total recettes d'investissement</i>		-		-
Total investissement nets	180'000		180'000	

📄 **Nouveaux objets**

CO de Marly, CO de Péroilles et CO de Sarine Ouest

5069
Matériel informatique (général)
Fr. 130'000

CO de Marly

- Renouvellement de 30 ordinateurs fixes d'une salle d'informatique (Fr. 42'000).

CO de Péroilles

- Renouvellement de 29 ordinateurs fixes d'une salle d'informatique (Fr. 41'000).

CO de Sarine Ouest

- Renouvellement de 30 ordinateurs fixes d'une salle d'informatique (Fr. 42'000).
- Remplacement de la solution d'affichage numérique des informations (Fr. 5'000).

Frais financiers annuels

	CHF
Intérêts passifs (2.5%)	3'250
Amortissement comptable (25%)	32'500
Charge annuelle	35'750

CO du Gibloux, CO de Marly, CO de Péroilles et CO de Sarine Ouest

5069
Infrastructure réseau – Matériel réseau WiFi
Fr. 50'000

A la suite de l'audit informatique réalisé en octobre 2022, il a été identifié qu'une reconfiguration des réseaux des quatre écoles était nécessaire. Les travaux y relatifs sont en cours et doivent s'achever d'ici cette fin d'année 2023. Afin de permettre ensuite l'utilisation des réseaux dans leur pleine capacité, il s'avère opportun d'avancer d'une année le changement du matériel pour le réseau sans fil (passage à la norme WiFi 6) prévu initialement pour 2025 (Fr. 15'000 par école, à l'exception de Marly où seule la partie non touchée par les travaux est concernée). Ce changement permettra également d'équilibrer la charge de travail entre 2024 et 2025.

Frais financiers annuels

	CHF
Intérêts passifs (2.5%)	1'250
Amortissement comptable (25%)	12'500
Charge annuelle	13'750

CO de Marly

5069

Outils informatiques en classe – Portables des enseignants

-.-

Selon le calendrier intentionnel, le renouvellement des portables des enseignants du CO de Marly était prévu pour l'été 2024 (cf. plan financier 2024 – 2028). Dans l'attente des modalités de mise en œuvre de la stratégie cantonale EdNum, le Comité de direction a décidé d'un report dudit investissement.

En fonction de la stratégie MITIC de chaque établissement, le Comité de direction soumettra si nécessaire un crédit d'investissement en 2024, en tenant compte de l'état de vétusté du parc et du calendrier effectif de mise en œuvre du concept cantonal EdNum pour nos écoles.

Nature	Ecole	Objet	Objet voté en	Crédit (objets en cours)	Investissements en cours cumulé au 01.01.2023		Comptes 2022		Budget 2023		Budget 2024	
					Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements					2'888'741.55	-	2'537'536.20	-	11'950'200	155'000	17'560'000	85'000

Infrastructures					2'655'291.30	-	2'380'014.90	-	11'345'200	155'000	17'380'000	85'000
Bâtiments					2'655'291.30	-	2'380'014.90	-	10'603'700	155'000	16'960'000	85'000
5040	COMA	Paiement par avance tarif de la puissance CAD	12.2023								265'000	
5040	COPE	Correction des problèmes d'étanchéité	12.2023								150'000	
5040	Général	Système de gestion des accès (Gibloux, Pêrolles et Sarine Ouest)	12.2023								100'000	
5040	COMA	Assainissement et transformation du site - crédit d'ouvrage	06-12.21/22	24'500'000	510'042.00		314'485.40				5'600'000	
6510	COMA	Assainissement et transformation du site - subvention cantonale	12.2021	-1'050'000								
5040	Général	Optimisation de l'éclairage des bâtiments (crédit-cadre 2023-2024)	12.2022	250'000					250'000		85'000	
5040	COMA	Raccordement au CAD et mise hors service de l'installation existante	12.2022	133'700					133'700			
5040	COGiv	CO de Givisiez - crédit d'étude	05.2022	4'900'000	894'206.60		894'206.60			2'400'000		1'700'000
5040		Panneaux photovoltaïques et bornes de recharge	12.2021									
5040	COGI	CO du Gibloux		280'000					254'000		215'000	
6500	COGI	CO du Gibloux - subvention fédérale		-40'000						40'000		40'000
5040	COSO	CO de Sarine Ouest		325'000					316'000		265'000	
6500	COSO	CO de Sarine Ouest - subvention fédérale		-45'000						45'000		45'000
5040		Sécurisation des toitures	12.2021									
5040	COGI	CO du Gibloux		65'000					65'000		65'000	
5040	COSO	CO de Sarine Ouest		85'000					85'000		85'000	
5040	COSO	Aménagements extérieurs	12.2021	850'000	571'322.90		571'322.90					
6560	COSO	Aménagements extérieurs - subvention LoRo-Sport	12.2021	-70'000						70'000		
5040	COGiv	CO de Givisiez - achat des terrains	03.2021	9'030'000	600'000.00		600'000.00			7'100'000		8'430'000
5040	COMA	Aménagements extérieurs	12.2019	310'000	79'719.80							
6560	COMA	Aménagements extérieurs - subvention LoRo-Sport	12.2019	-40'000								
Biens meubles et autres biens					-	-	0.00	-	741'500	-	420'000	-
5060	OSP	Centre d'orientation COGI / COSO - concept numérique 4.0	12.2022	135'000						135'000		
5060	COPE	Achat de mobilier scolaire	12.2022	550'000						550'000		420'000
5060	COSO	Véhicule d'entretien	12.2022	56'500						56'500		

Informatique					233'450.25	-	157'521.30	-	605'000	-	180'000	-
5069		Matériel informatique (général BG annuel)	12.2023				81'921.50	-				
5069	COGI	Matériel informatique (général BG annuel)		cf. BG annuel					20'000			
5069	COMA	Matériel informatique (général BG annuel)		cf. BG annuel			38'400.70				42'000	
5069	COPE	Matériel informatique (général BG annuel)		cf. BG annuel					42'000		41'000	
5069	COSO	Matériel informatique (général BG annuel)		cf. BG annuel			43'520.80		5'000		47'000	
5069		Infrastructure réseau	12.2023									
5069	Général	Matériel réseau WiFi									50'000	
5069	Général	Téléphonie des quatre écoles		42'000					42'000			
5069	COMA	Matériel réseau et WiFi CO de Marly		31'000					31'000			
5069		Outils informatiques en classe			233'450.25		75'599.80					
5069	COMA	Portables des enseignants	12.2023									
5069	COGI	Portables des enseignants	12.2022	130'000						130'000		
5069	COSO	Portables des enseignants	12.2022	20'000						20'000		
5069	COMA	Systèmes interactifs	12.2021	360'000						315'000		
5069	COPE	Systèmes interactifs	12.2020/21	358'000	233'450.25		75'599.80					

Répartition des charges

Communes	Population légale au 31.12.2022	Indice IPF Ressources 2023	Indice IPF Ressources 2024	Population pondérée	Charges selon population 75%	Charges selon population pondérée 25%	Budget NET 2024 (sans préciput)	Taux de répartition	Préciput Gubloux	Préciput Marly	Préciput Sarine-Ouest	Total (y compris préciput)	CHF par habitant
Autigny	794	77.80	79.65	63'242	244'306	62'403	306'709	0.95542	-	-	12'173	318'882	402
Avry	1'921	139.73	174.67	335'541	591'072	331'091	922'163	2.87261	-	-	36'599	958'762	499
Belfaux	3'406	80.86	80.52	274'251	1'047'991	270'614	1'318'605	4.10756	-	-	-	1'318'605	387
Bois-d'Amont	2'344	80.98	80.18	187'942	721'225	185'450	906'675	2.82437	-	10'267	-	916'942	391
La Brillaz	2'118	82.48	83.70	177'277	651'687	174'926	826'613	2.57497	-	-	32'807	859'420	406
Chénens	835	76.91	78.77	65'773	256'921	64'901	321'822	1.00250	-	-	12'773	334'595	401
Corminboeuf	2'893	125.89	127.90	370'015	890'147	365'108	1'255'255	3.91022	-	-	-	1'255'255	434
Cottens	1'521	83.02	83.64	127'216	467'996	125'529	593'525	1.84888	-	-	23'556	617'081	406
Ferpicloz	263	122.18	123.48	32'475	80'922	32'045	112'967	0.35190	-	1'279	-	114'246	434
Gibloux	7'934	86.62	88.07	698'747	2'441'211	689'481	3'130'692	9.75236	94'014	-	-	3'224'706	406
Divisiez	3'183	121.05	120.98	385'079	979'377	379'973	1'359'350	4.23449	-	-	-	1'359'350	427
Granges-Paccot	3'853	117.63	131.80	507'825	1'185'529	501'091	1'686'620	5.25396	-	-	-	1'686'620	438
Grolley	2'085	82.97	82.34	171'679	641'533	169'402	810'935	2.52613	-	-	-	810'935	389
Hauterive	2'668	88.53	87.45	233'317	820'916	230'222	1'051'138	3.27438	31'566	-	-	1'082'704	406
Marly	8'596	90.20	89.26	767'279	2'644'902	757'104	3'402'006	10.59753	-	38'523	-	3'440'529	400
Matran	1'677	119.95	117.32	196'746	515'996	194'136	710'132	2.21212	-	-	28'184	738'316	440
Le Mouret	3'250	82.67	81.94	266'305	999'992	262'773	1'262'765	3.93362	-	14'299	-	1'277'064	393
Neyruz	2'837	95.26	94.36	267'699	872'916	264'149	1'137'065	3.54205	-	-	45'128	1'182'193	417
Pierrafortscha	154	145.89	146.32	22'533	47'384	22'234	69'618	0.21687	-	788	-	70'406	457
Ponthaux	796	71.71	72.29	57'543	244'921	56'780	301'701	0.93982	-	-	11'974	313'675	394
Prez	2'454	85.57	85.21	209'105	755'071	206'332	961'403	2.99485	-	-	38'156	999'559	407
La Sonnaz	1'381	88.34	89.40	123'461	424'920	121'824	546'744	1.70315	-	-	-	546'744	396
Treyvaux	1'531	74.46	74.45	113'983	471'073	112'471	583'544	1.81779	-	6'608	-	590'152	385
Villars-sur-Glâne	12'328	157.99	154.67	1'906'772	3'793'200	1'881'485	5'674'685	17.67711	-	-	-	5'674'685	460
Villarsel-sur-Marly	68	102.00	104.65	7'116	20'923	7'022	27'945	0.08705	-	316	-	28'261	416
Courtepin ¹⁾	5'038	78.71	80.15	403'796	1'550'141	398'441	1'948'582	6.06999	-	-	-	1'948'582	387
Misery-Courtion	2'321	68.44	69.20	160'613	714'148	158'483	872'631	2.71832	-	-	-	872'631	376
Total	78'249			8'133'331	24'076'420	8'025'470	32'101'890	100.00000	125'580	72'080	241'350	32'540'900	416

Calcul et répartition du préciput entre les Communes
 (selon article 35 des statuts)

Budget 2024

Région du Gibloux		
Bâtiments (<i>base valeur résiduelle</i>)		Charges <u>immobilières</u>
	<i>Amortissements</i>	fr. 390'800.00
TOTAL	<i>Intérêts</i>	1) ¹⁾ 111'500.00
TOTAL des amortissements et intérêts		502'300.00
Préciput 25 %		fr. 125'580.00
Communes	Taux de répartition	Préciput
Gibloux	9.75236	94'014.00
Hauterive	3.27438	31'566.00
TOTAL REGION DU GIBLOUX	13.02674	fr. 125'580.00

Région de Marly		
Bâtiments (<i>base valeur résiduelle</i>)		Charges <u>immobilières</u>
	<i>Amortissements</i>	fr. 242'600.00
TOTAL	<i>Intérêts</i>	1) ¹⁾ 45'700.00
TOTAL des amortissements et intérêts		288'300.00
Préciput 25 %		fr. 72'080.00
Communes	Taux de répartition	Préciput
Bois-d'Amont	2.82437	10'267.00
Ferpicloz	0.35190	1'279.00
Marly	10.59753	38'523.00
Le Mouret	3.93362	14'299.00
Pierrafortscha	0.21687	788.00
Treyvaux	1.81779	6'608.00
Villarsel-sur-Marly	0.08705	316.00
TOTAL REGION DE MARLY	19.82911	fr. 72'080.00

Région de Sarine Ouest		
Bâtiments (<i>base valeur résiduelle</i>)		Charges <u>immobilières</u>
	<i>Amortissements</i>	fr. 683'600.00
TOTAL	<i>Intérêts</i>	1) ¹⁾ 281'800.00
TOTAL des amortissements et intérêts		965'400.00
Préciput 25 %		fr. 241'350.00
Communes	Taux de répartition	Préciput
Autigny	0.95542	12'173.00
Avry	2.87261	36'599.00
La Brillaz	2.57497	32'807.00
Chénens	1.00250	12'773.00
Cottens	1.84888	23'556.00
Matran	2.21212	28'184.00
Neyruz	3.54205	45'128.00
Ponthaux	0.93982	11'974.00
Prez	2.99485	38'156.00
TOTAL REGION DE SARINE OUEST	18.94322	fr. 241'350.00

¹⁾ Taux de 2.3% (hypothèse taux de référence BCF crédits immobiliers à taux fixe pour un an)

■ Effectifs scolaires

Rentrée scolaire 2023

Ecoles du CO	Personnel enseignant	Nbre de classes	Nbre d'élèves physiques	Nbre d'élèves légaux	Provenance des élèves (physiques)				
					Communes Association	Ville de Fribourg	Hors cercle	Institution	12 ^e linguistique
Ecole du CO du Gibloux	57 37,8 EPT	24	423	459	421 99,5%	-	-	-	2 0,5%
Ecole du CO de Marly	65 45,5 EPT	28	504	538	497 98,6%	-	1 0,2%	2 0,4%	4 0,8%
Ecole du CO de Pérolles	68 42,1 EPT	28	526	548	406 77,2%	113 21,5%	-	3 0,6%	4 0,7%
Ecole du CO de Sarine Ouest	78 57,8 EPT	33	599	651	597 99,7%	-	-	-	2 0,3%
Total Association	268 183,2 EPT	113	2052	2'196	1'921 93,6%	113 5,5%	1 0,0%	5 0,3%	12 0,6%
Ecole du CO du Belluard	89 63,5 EPT	41	775	823	317 40,9%	437 56,4%	3 0,4%	6 0,8%	12 1,5%
Ecole du CO de Jolimont	99 68,0 EPT	42,5	859	917	503 58,6%	334 38,9%	1 0,1%	14 1,6%	7 0,8%
Ecole du CO de langue allemande	50 26,0 EPT	21	404	404	142 35,1%	229 56,7%	29 7,2%	-	4 1,0%
Total Ville de Fribourg	238 157,5 EPT	104,5	2'038	2'144	962 47,2%	1'000 49,1%	33 1,6%	20 1,0%	23 1,1%
Elèves de Villarepos			20	20	20				
Total	506 340,7 EPT	217,5	4'110	4'360	2'903 70,6%	1'113 27,1%	34 0,8%	25 0,6%	35 0,9%

Rentrée scolaire 2024 (projection)

Ecoles du CO	Nbre de classes 08.2024	Nbre d'élèves physiques 08.2024	Rentrée 08.2023 vs rentrée 08.2024	
			Nbre de classes	Nbre d'élèves
Ecole du CO du Gibloux	22,5	410	- 1,5	- 13
Ecole du CO de Marly	28	535	-	+ 31
Ecole du CO de Pérolles	27	400	- 1	- 13
Ecole du CO de Sarine Ouest	33	605	-	+ 6
Total Association	110,5	1'950	- 2,5	+ 11
Ecole du CO du Belluard		330		+ 13
Ecole du CO de Jolimont		520		+ 17
Ecole du CO de langue allemande (DOSF)		135		- 8
Total Ville de Fribourg		985		+ 22

sans les élèves de la Ville (115)

uniquement les élèves de l'Association

Rentrée scolaire 2023 : répartition des élèves par commune

Elèves de l'Association

Communes	CO Gibloux	CO Marly	CO Péroilles	CO Sarine Ouest	CO Belluard	CO Jolimont	DOSF	Autres	Total des élèves 08.2023	Total des élèves 08.2022	Diff.
Autigny				26			1		27	32	- 5
Avry				66			1		67	55	+ 12
Belfaux						147	2		149	149	-
Bois-d'Amont		81					1		82	73	+ 9
La Brillaz	1			81					82	76	+ 6
Chénens				37					37	34	+ 3
Corminboeuf					90		4		94	91	+ 3
Cottens				70	1				71	75	- 4
Ferpicloz		7							7	8	- 1
Gibloux	307				1		3		311	319	- 8
Givisiez					109		5		114	110	+ 4
Granges-Paccot					116	2	20		138	147	- 9
Grolley						66			66	62	+ 4
Hauterive	113			1		2	1		117	109	+ 8
Marly		273					28		301	298	+ 3
Matran				54					54	57	- 3
Le Mouret		91							91	125	- 34
Neyruz				111					111	113	- 2
Pierrafortscha									0	2	- 2
Ponthaux				41					41	43	- 2
Prez			1	109			1		111	104	+ 7
La Sonnaz			1			43	3		47	58	- 11
Treyvaux		45							45	41	+ 4
Villars-sur-Glâne			404	1		1	23		429	409	+ 20
Villarsel-sur-Marly									0	1	- 1
Courtepin						152	48	20	220	217	+ 3
Misery-Courtion						90	1		91	93	- 2
Total	421	497	406	597	317	503	142	20	2'903	2'901	+ 2
	1'921			962			20	2'903	2'901	+ 2	
<i>Effectifs au 25.08.2022</i>	423	517	386	587	317	519	135	17	2'901		
<i>Variation</i>	- 2	- 20	+ 20	+ 10	-	- 16	+ 7	+ 3	+ 2		

Elèves de la Ville de Fribourg

Fribourg			113		437	334	229		1'113	1'073	+ 40
<i>Effectifs au 25.08.2022</i>	1	2	115	-	408	324	223	-	1'073		
<i>Variation</i>	- 1	- 2	- 2	-	+ 29	+ 10	+ 6	-	+ 40		

Elèves hors cercle, Institution et 12e année linguistique

Hors cercle		1			3	1	29		34	37	- 3
Institution		2	3		6	14			25	35	- 10
12e année linguistique	2	4	4	2	12	7	4		35	36	- 1
<i>Effectifs au 25.08.2022</i>	3	8	12	4	23	23	35	-	108		
<i>Variation</i>	- 1	- 1	- 5	- 2	- 2	- 1	- 2	-	- 14		

Total des élèves par école

Total (y.c. Villarepos)	423	504	526	599	775	859	404	20	4'110	4'082	+ 28
<i>Nombre de classes</i>	24	28	28	33	41	42.5	21	-	217.5		
<i>Effectifs au 25.08.2022</i>	427	527	513	591	748	866	393	17	4'082		
<i>Variation</i>	- 4	- 23	+ 13	+ 8	+ 27	- 7	+ 11	+ 3	+ 28		
<i>Elèves en intégration 24.08.2023</i>	18	17	11	26	24	29	-	-	125		
<i>Effectifs légaux 24.08.2023</i>	459	538	548	651	823	917	404	20	4'360		
<i>Elèves en intégration 25.08.2022</i>	19	24	6	22	26	25	-	-	122		
<i>Effectifs légaux 25.08.2022</i>	465	575	525	635	800	916	393	17	4'326		
<i>Variation effectifs légaux</i>	- 6	- 37	+ 23	+ 16	+ 23	+ 1	+ 11	+ 3	+ 34		